

Initiatives locales



Prix donateurs 2014

Grâce à la générosité de ses donateurs,
la Fondation Médéric Alzheimer récompensera, par l'attribution de 5 Prix,
des initiatives locales qui apportent des solutions au quotidien

pour lutter contre l'exclusion et l'isolement social à domicile
des personnes atteintes de maladie d'Alzheimer
ou de maladies apparentées et de leurs proches.

Vous êtes un accueil de jour, un SAAD, un SSIAD, un SPASAD, un CCAS,
une plateforme de répit et d'accompagnement...

- 1 ▪ Vous avez diversifié vos interventions au domicile des personnes malades,
pour aller au-delà de la prestation d'aide
- 2 ▪ Vous avez aidé les personnes malades à avoir des activités
et une vie sociale à l'extérieur du domicile

Vous pouvez postuler pour :

un Grand Prix de 10 000 €
un premier Prix 7 000 €
un deuxième Prix de 4 000 €
deux Prix ex-æquo de 3 000 €

La très grande majorité des personnes âgées vivant à domicile souhaite y rester le plus longtemps possible. Cependant lorsque la maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée survient, le risque d'isolement, de confinement et d'exclusion sociale s'accroît tant pour la personne malade que pour son proche aidant. Peur de l'échec, du rejet ou sentiment de honte face au regard d'autrui, sont à l'origine d'un retrait de la vie sociale et d'une réduction du cercle relationnel. En effet, les invitations se font rares, les visites sont espacées et le téléphone sonne moins... On se replie de plus en plus sur soi.

Face à cet état de fait, il est important, et notamment pour les couples dont un des membres est atteint de troubles cognitifs, de pouvoir vivre à nouveau des instants agréables, ludiques, créatifs, festifs ou tout simplement complices, qui apportent davantage de vie au domicile. Une vie qu'il convient aussi d'enrichir en créant des opportunités d'ouverture vers les autres et vers le monde au-delà du domicile.

Cet élargissement est nécessaire pour permettre aux personnes malades, malgré leurs troubles cognitifs, de demeurer partie prenante de leur environnement familial, de retrouver un sentiment d'appartenance à un groupe et de préserver leur statut de citoyen à part entière.

1 ■ Vous avez diversifié vos interventions au domicile des personnes malades, pour aller au-delà de la prestation d'aide

Au-delà des interventions habituelles d'aide à la vie quotidienne et de soins à domicile, vous avez eu le souci de préserver une vie sociale et relationnelle de qualité pour les personnes atteintes de maladie d'Alzheimer et pour leurs proches, de leur apporter plus de vie au domicile, en :

- développant des initiatives encourageant et aidant une personne à retrouver un rôle d'hôte/d'hôtesse pour recevoir ses proches,
- aidant la personne à maintenir des liens avec son entourage grâce aux technologies de l'information et de la communication (recevoir et envoyer des photos, échanger des courriels, parler avec eux par Skype, etc.),
- créant les conditions permettant aux personnes accompagnées de retrouver, chez elles, des moments de découverte et d'échange en pouvant à nouveau, par exemple, faire des plantations, en partageant un café avec d'autres personnes, en participant avec leurs visiteurs à des jeux...■

Exemples d'initiatives soutenues par la Fondation Médéric Alzheimer :

mise à disposition des familles de boîtes d'activités pour faciliter la relation avec leur proche malade lors de leur visite à domicile ; être aidé pour avoir un contact via Internet avec ses proches pour entretenir les liens et vivre de belles émotions ; grâce aux visites de bénévoles au domicile, évoquer et recueillir ses propres souvenirs en vue de réaliser un album pour les proches ; accueillir ses petits enfants pour un goûter d'anniversaire avec l'aide des aides à domicile ■■■

Cet appel à prix ne concerne pas :

- les initiatives n'ayant pas lieu au domicile,
- les prestations de réhabilitation prévues dans le cahier des charges ESA et financées par les pouvoirs publics,
- les actions à caractère ponctuel ne s'inscrivant pas dans la durée.

2 ■ Vous avez aidé les personnes malades à avoir des activités et une vie sociale à l'extérieur du domicile

Pour atténuer les peurs et lutter contre les idées reçues qui génèrent de l'isolement et de l'exclusion, vous avez su donner aux personnes vivant à domicile l'opportunité d'avoir des activités et une vie sociale à l'extérieur du domicile. Ces sorties sont l'occasion de vivre des moments sympathiques et enrichissants, de retrouver des lieux connus, d'en découvrir de nouveaux, de voir d'autres personnes que les aidants professionnels ou familiaux, et de renouer avec la vie du quartier. Outre le plaisir de la découverte, ces escapades offrent des possibilités d'enrichissement des interventions habituelles au domicile.

Vous avez également œuvré pour que ces personnes retrouvent leur place dans la vie sociale de leur village, de leur quartier, etc. Vous avez su créer les conditions nécessaires (relationnelles et matérielles) pour favoriser la rencontre avec des personnes diverses avec lesquelles les personnes atteintes de troubles cognitifs ne sont pas ou plus en contact (écoliers, habitants du quartier, commerçants, groupes de sport, artistes...) et faciliter leur participation.

Dans cet objectif, vous avez, par exemple :

- organisé des sorties (individuelles, en couple, ou collectives), qui correspondent aux désirs des personnes accompagnées et rompent l'isolement,
- facilité la prise de parole de ces personnes lors de manifestations locales (fêtes, vernissage d'exposition, réunions d'information sur le vécu de la maladie, émissions de radio ou TV). Grâce à leur témoignage en public, vous avez constaté une modification du regard de la population sur les personnes malades,
- aidé les personnes malades, en fonction de leurs capacités restantes, à bénéficier des services et structures municipaux ou associatifs, à rester intégrées à la vie locale, avec un sentiment d'appartenance qui contribue à éviter l'exclusion. ■

Exemples d'initiatives soutenues par la Fondation Médéric Alzheimer :

des sorties culturelles (individuelles et collectives) au musée, au cinéma, au spectacle, à la médiathèque ; un accompagnement adapté pour continuer à vivre la randonnée en groupe ; retrouver régulièrement l'ambiance du marché, ses commerçants, ses produits, ses couleurs, ses parfums ; retrouver ou découvrir le plaisir de la baignade en piscine comme tout le monde ; grâce aux jardins familiaux de la ville, cultiver sa parcelle et rencontrer d'autres habitants, eux aussi jardiniers ; outre le plaisir de peindre, participer à l'exposition annuelle des artistes amateurs de la commune ; se balader dans la ville pour photographier les lieux, les habitants et exposer ces œuvres lors de manifestations publiques avec prise de parole des artistes ■■■

Cet appel à prix ne concerne pas :

- les initiatives de soutien, de réhabilitation ou de répit prévues dans les dispositifs reconnus par la réglementation et financés par les pouvoirs publics (ESA, plateformes...),
- les actions à caractère ponctuel ne s'inscrivant pas dans la durée (à l'exception des manifestations telles que, expositions, etc.).

Critères

Seront recevables les dossiers qui :

- émanent de structures ou d'organismes sanitaire, médico-social, social travaillant auprès de personnes atteintes de maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés vivant à leur domicile ;
- portent sur une initiative à destination des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées et de leurs aidants familiaux et qui relèvent de l'une des deux thématiques proposées ;
- portent sur une action innovante et de qualité, réalisée et fonctionnant depuis au moins un an ;
- décrivent l'action présentée à l'aide d'exemples et de témoignages (des bénéficiaires, des familles, des bénévoles, des membres de l'équipe), ainsi que les enseignements tirés de la démarche réalisée ;
- exposent un volet d'amélioration, de développement détaillé et chiffré de l'initiative réalisée au cas où le dossier soit primé ;
- comportent la totalité des éléments demandés dans le dossier de participation qui doit être correctement et entièrement rempli. ■

Seront exclus les dossiers qui :

- présentent des projets à construire et non des initiatives déjà mises en œuvre ;
- présentent des initiatives hors de France ;
- ne comportent pas d'exemples précis ;
- n'ont pas traité toutes les questions ;
- n'ont pas fourni l'ensemble des pièces administratives demandées. ■

Attention : ne pourront être pris en compte les dossiers émanant de structures ayant reçu une subvention ou un prix de la Fondation Médéric Alzheimer en 2012 et 2013.

Comment postuler ?

En téléchargeant le dossier de participation sur notre site Internet, rubrique « Actualités » : www.fondation-mederic-alzheimer.org

Vos documents devront être envoyés, par courrier postal uniquement, en 2 exemplaires à :
Fondation Médéric Alzheimer « Prix donateurs - Initiatives locales 2014 »
30 rue de Prony - 75017 Paris

Attention: date limite de réception des dossiers à la Fondation: 27 juin 2014.

Pour en savoir plus sur les anciens lauréats, consultez :

<http://www.fondation-mederic-alzheimer.org/Nos-Actions/Soutien-a-l-innovation-de-terrain>